BAREME D'HONORAIRES

TRANSACTION



VENTE IMMEUBLE D'HABITATION.

Prix de vente (€)	Honoraires TTC *	Prix de vente (€)	Honoraires TTC*
Jusqu'à 90 000€	9 500 €	150 000 à 174 999	7.25 %
90 000 à 99 999	10.50 %	175 000 à 199 999	6.75 %
100 000 à 104 999	10.00 %	200 000 à 249 999	6.45 %
105 000 à 119 999	9.50 %	250 000 à 299 999	6.00 %
110 000 à 114 999	9.10 %	300 000 à 349 999	5.80 %
115 000 à 119 999	8.80 %	350 000 à 399 999	5.60 %
120 000 à 124 999	7.90 %	400 000 à 499 999	5.20 %
125 000 à 149 999	7.85 %	Au-delà de 500 000	4.60 %

^{*} Le pourcentage s'applique sur le prix de vente affiché.

VENTE DE TERRAIN

10 % du prix de vente avec un minimum de 9 500 € TTC*

AVIS DE VALEUR

200 € TTC*

* TVA applicable 20 %

Barème actualisé au 1 novembre 2021



L'agence CENTURY 21 Projet Immobilier dont le siège social se situe au 12 route de Fronton 31140 Aucamville, immatriculée sous le numéro RCS 918 069 469 Toulouse. Titulaire de la carte professionnelle numéro CPI31012022000000130 portant la mention Transactions sur immeubles et fonds de commerce, délivrée par la CCI de Toulouse. Garantie par QBE INSURANCE EUROPE SA /NV 110 Esplanade du Général de Gaulle Cœur Défense – Tour A 92931 Paris La défense.

PARLONS DE VOUS, PARLONS BIENS

CENTURY 21.